



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 25 AVRIL 2025 À LA BARBEN

Des maires unis pour la forêt et le bois local

Le changement climatique transforme nos territoires. Dans les Bouches-du-Rhône, la multiplication des épisodes de sécheresse prolongée, des canicules et des vents violents rend notre département particulièrement vulnérable aux incendies de forêt.

Face à ce défi, la protection contre les feux de forêt est une priorité pour nous, élus locaux. Responsables de la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de la gestion et de l'aménagement de nos espaces forestiers, nous devons nous organiser pour mieux anticiper et gérer ce risque, dont les conséquences dépassent largement le simple nombre d'hectares brûlés.

C'est pourquoi, avec la participation exceptionnelle de Monsieur Frédéric Mortier (Inspecteur Général de l'Environnement et du Développement Durable), j'ai à cœur de porter cette thématique au centre de nos échanges lors de notre prochaine **assemblée générale le 25 avril prochain à La Barben.**

Le Président,
Christian Delavet



DÉROULÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14h00 – 14h15 : **Accueil des participants**

14h15 – 15h00 : **Assemblée générale statutaire**

Rapport moral du Président. Rapport d'activités et rapport financier de l'exercice 2024.

15h00 – 16h00 : **Sujet d'actualité**

Extension du risque incendie de la volonté du législateur à la mise en oeuvre opérationnelle

- Jean BACCI – Sénateur du Var et co-auteur de la loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification du risque incendie

- Frédéric MORTIER – Coordinateur de la mission interministérielle Politique de prévention de la lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique

16h00 – 16h40 : **Interventions des personnalités**

16h40 – 17h15 : **La parole aux élus**

Echanges, débats et retours d'expérience des élus des Bouches-du-Rhône

17h15 : **Clôture et verre de l'amitié**

LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle Alain Ruault
Chemin de la Carraire
13330 LA BARBEN

Parking sur place



INSCRIPTION

L'inscription se fait par retour du bulletin réponse avant le 21 avril 2025 à l'adresse e-mail suivante : **inscription@communesforestieres.org**

COORDONNÉES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de bien vouloir contacter **Alice MONGIN** au **07 48 10 37 92**



**COMMUNES
FORESTIERES**
BOUCHES DU RHÔNE

Pavillon du Roy René, CD Route de Valabre
13120 GARDANNE - 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org